



## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 septembre 2015

PRESENTS : M. Lejeune Thierry, Conseiller-Président  
Jeholet Pierre-Yves, Bourgmestre  
Drouguet Marc, Fabris Gianni, Dumoulin Philippe, Dalem  
Marianne, Dellicour Jean Pol, Echevins  
Viellevoye Rachel, Spits José, Schyns Marie-Martine, ~~Beekers  
Victor~~, Quittre Damien, Piret Eddy-Pascal, Colyn Jacques, ~~Bréla  
Caroline~~, Levaux Isabelle, Monseur Jean-Marc, Allelyn Bernard,  
Dubois Marion, Blanchard Lionel, ~~Bragard Jean-François~~, Baguette  
Benjamin, Goblet Cécilia, Bottelbergs Karine, Van Haren-Jamar  
Mia, Conseillers communaux  
Jerôme Erie, Président de CPAS  
Laurenty Eric, Directeur général

Objet : Agriculture. Motion de soutien aux agriculteurs. Décision

---

LE CONSEIL COMMUNAL, siégeant en SEANCE PUBLIQUE,

**Décide par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s)**

d'approuver la motion suivante de soutien aux agriculteurs :

"Le Conseil Communal de Herve, réuni ce 28 septembre 2015, souhaite exprimer, en tant que commune rurale avec un ancrage agricole encore très performant, sa solidarité avec l'ensemble des agriculteurs et agricultrices, aujourd'hui confrontés à une situation extrême.

Pour sa subsistance, le secteur agricole est totalement dépendant des aides agricoles européennes et il est lié aux aléas du marché mondial. Sans soutien extérieur direct, le risque de disparition de nos exploitations agricoles de notre économie rurale est majeur.

Outre les enjeux économiques, les conséquences seraient nombreuses pour notre territoire.

Sur la Commune de Herve, les activités économiques générées, directement ou indirectement, par l'agriculture sont encore très importantes, notamment les activités de production laitière, porcine et bovine. En 1980, nous recensons 261 exploitations actives sur notre territoire et depuis, nous assistons à une diminution massive des structures agricoles... il y en avait 98 en 2010 et en 2012 on ne dénombrait plus que 69 exploitation.

Le travail des agriculteurs est difficile, exigeant. L'impact de cette profession sur NOTRE qualité de vie est conséquent mais pas nécessairement reconnu à sa juste valeur. Or, en sus de **la fonction nourricière, fonction première** de cette profession, les agriculteurs contribuent également à la gestion positive des pâturages de notre belle commune.

En effet, les impacts de leur travail sont nombreux. De manière non exhaustive, nous soulignons :

L'Entretien des paysages ruraux, la protection de la biodiversité locale ( prairies permanentes, utilisation raisonnée des pesticides,...) et le développement du tourisme rural ;

Si l'extinction des exploitations agricoles ne peut être enrayerée,

- certaines fermes et terres risquent d'être abandonnées, faute de successeur, et ainsi nuire à l'environnement
- la qualité et la typicité locale (goût, ...) des produits, actuellement assurées dans le cadre d'exploitations familiales, risquent de disparaître au profit de productions plus industrielles, sans âme ;
- c'est notre ruralité qui s'en trouverait profondément modifiée...

Par ailleurs, ce beau métier, qui doit être exercé avec passion et engagement, risque, à terme, de ne plus attirer de jeunes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :..... Les risques financiers, les exigences sanitaires, l'instabilité des marchés, l'accès au foncier, mais aussi les contraintes quotidiennes (temps et charges de travail, disponibilité permanente, aléas climatiques ...) et les engagements à long terme sont autant d'éléments pouvant freiner la reprise des exploitations.

Tant en amont qu'en aval, de nombreuses entreprises sont professionnellement et intrinsèquement liées aux activités agricoles, que ce soit pour les récoltes de fourrage, le matériel agricole, les aliments pour le bétail, la transformation en produits finis,..... Ces secteurs sont également durement touchés par les retombées négatives de la crise actuelle.

En tant qu'élus communaux, nous défendons une évolution harmonieuse du cadre de vie de notre territoire rural et de sa population, laquelle ne saurait exister sans un revenu digne pour ces femmes et hommes qui s'investissent quotidiennement sur leurs terres et dans leurs entreprises.

Par cette motion, les membres du Conseil Communal demandent donc aux élus politiques régionaux, nationaux et européens :

- d'agir avec fermeté pour que le prix de vente des productions agricoles dépasse les coûts de production et qu'un revenu décent puisse s'en dégager ;
- la mise en place d'un système de régulation du marché laitier européen ;
- une guidance locale dans certaines productions particulières (biologique, fromage, ...) ;
- que les filières locales innovantes soient soutenues, particulièrement dans leur mise en place ;
- de promouvoir et développer les aides existantes à l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs ;
- de faciliter l'accès et l'intégration des producteurs locaux dans les procédures de marchés publics notamment en accentuant le rôle de la Centrale d'achats de produits locaux via le « Clic local » ;
- De soutenir et amplifier la recherche active de nouveaux débouchés ( 60% de la production laitière belge est vouée à l'exportation) ;
- De mettre en place des mesures de simplification administrative notamment dans le cadre de la nouvelle PAC

De son côté, la Commune de Herve s'engage à :

- ✓ Poursuivre la distribution de fruits dans les écoles du territoire ;
- ✓ Activer la distribution de lait dans ces mêmes écoles.

Par cette motion, le Conseil Communal de Herve réaffirme fermement son attachement à une agriculture locale dynamique, innovante et riche de sa diversité. "

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

(s) Le Secrétaire,  
Laurenty Eric

(s) Le Président,  
Lejeune Thierry

POUR EXTRAIT CONFORME :  
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Laurenty Eric

Jeholet Pierre-Yves